

Demande de Propositions (DdP)

Introduction

L'Institut de La Haye pour l'innovation de la justice (HiiL) invite les entreprises et/ou les particuliers concernés à soumettre un devis pour l'élaboration de 12 à 18 bonnes pratiques fondées sur des preuves concernant la prévention et la résolution des problèmes fonciers au Niger.

HiiL est une entreprise sociale qui se consacre à une justice conviviale. Cela signifie que la justice est facile d'accès, facile à comprendre et efficace. Au cours des 15 dernières années, HiiL a développé une approche unique axée sur les données, la recherche et l'innovation pour mener à bien sa mission. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires nationaux pour nous assurer que ce que nous faisons est étroitement lié aux besoins, aux connaissances et aux réalités politiques du pays.

HiiL et les chercheurs locaux développent ensemble des lignes directrices pour les praticiens du secteur de la justice tels que les magistrats, chefs traditionnels, avocats, ou représentants des organisations non gouvernementales. Les lignes directrices en matière de justice sont destinées à soutenir les praticiens de la justice dans leur travail quotidien.

Les lignes directrices s'inspirent du secteur médical et consistent en de bonnes pratiques claires et exploitables, sur la manière de traiter les questions de justice. Elles aident les praticiens à utiliser des techniques de communication, des outils de désescalade, des méthodes de médiation et d'autres compétences générales, utiles et essentielles à la résolution des conflits.

Les lignes directrices combinent les preuves fondées sur la pratique (expériences de praticiens à travers le Niger) et des pratiques fondées sur des preuves (interventions recommandées à partir d'études menées au niveau international). Il s'agit d'un document évolutif. Cela signifie qu'avec les nouvelles informations, les réponses des praticiens et des utilisateurs devraient continuellement s'adapter.

HiiL au Niger

En 2021, HiiL a mené une enquête au Niger sur les besoins et satisfaction en matière de justice (JNS), axée sur les personnes. Dans la JNS, environ un nigérien sur trois a déclaré avoir rencontré un problème juridique au cours des quatre dernières années. Cependant, un peu plus de la moitié d'entre eux parviennent à résoudre complètement leur problème.¹ La plupart des problèmes signalés concernent les problèmes fonciers et le crime.² Une meilleure résolution et prévention de ces problèmes de justice sont possibles si nous rendons les solutions de justice plus conviviales. En élaborant des lignes directrices, nous pouvons améliorer la qualité et la capacité des praticiens et des prestataires de services de justice à résoudre les problèmes des gens.

¹ HiiL, "Besoins et satisfaction en matière de justice au Niger." (2022).

<https://www.hiil.org/wp-content/uploads/2022/05/Besoins-et-Satisfaction-en-matie%CC%80r-e-de-justice-au-Niger-2022.pdf>

² Id.

Services requis

Services	Détails
Développer des recommandations	<p>Les chercheurs élaboreront 12 à 18 recommandations sur le traitement des conflits de justice liés aux problèmes fonciers, conformément à la méthodologie des lignes directrices de HiiL. Les recommandations se concentreront sur les sujets identifiés par HiiL.</p> <p>Responsabilités :</p> <ul style="list-style-type: none">• Travailler avec les experts de HiiL à La Haye et au Niger pour identifier les interventions et développer une stratégie de recherche• Mener des recherches sur les problèmes fonciers selon la méthodologie de la ligne directrice de HiiL, qui sera fournie et présentée• Rédiger entre 12 à 18 recommandations selon la méthodologie des lignes directrices de HiiL
Recueillir des meilleures pratiques	<p>Interviewer et observer les praticiens sur le terrain pour comprendre leurs expériences en matière d'aide aux personnes confrontées à des problèmes de litiges fonciers.</p> <p>Responsabilités:</p> <ul style="list-style-type: none">• Soutien dans la collecte des meilleures pratiques selon la méthodologie des lignes directrice de HiiL, notamment à travers des ateliers collaboratifs• Soutien dans l'évaluation des meilleures pratiques selon la méthodologie des lignes directrices de HiiL

Profil du candidat

La personne ou l'organisation choisie a de l'expérience dans l'utilisation de diverses méthodes de recherche. Celle-ci devra connaître la profession juridique et ne pas avoir peur d'étendre ses recherches à d'autres domaines de travail. La personne doit parler et écrire le français. La maîtrise de l'anglais est un avantage. Elle doit avoir une expérience professionnelle dans le domaine du droit ou des sciences sociales et, de préférence, avoir une expérience dans l'aide aux personnes ayant des problèmes de justice spécifiques. Cela peut être en tant qu'avocat·e ou médiateur·ice par exemple. Enfin, la personne idéale dispose d'un réseau comprenant divers professionnels du droit au Niger.

Exigences professionnelles

- Maîtrise ou Master 2 en droit, sciences sociales, relations internationales ou un domaine similaire ;
- 4 à 5 ans d'expérience dans le domaine de la recherche ;
- Bonne compréhension des méthodologies de recherche en sciences sociales ;
- Intérêt et connaissance du contexte socio-politique nigérien ;
- Maîtrise considérable de Google Workspace Office ;
- Aptitude à la résolution de problèmes et à la pensée critique ;
- Expérience pratique en gestion de base de données ;
- Excellentes aptitudes de communication orale et écrite en français.

Calendrier du projet

Nous demandons un engagement de 16 à 24 heures par semaine. Un contrôle bi-hebdomadaire des progrès réalisés avec la responsable des meilleures pratiques de Hiil est inclus.

La période proposée pour l'engagement est de mars à décembre 2023. Notez que le calendrier peut être modifié en raison de la pandémie COVID-19 ou des développements politiques.

La soumission

Nous vous demandons de bien vouloir soumettre votre curriculum vitae, votre portfolio avec des exemples de missions de recherches précédentes et un devis pour la prestation des services décrits ci-dessus.

Les propositions peuvent être soumises au plus tard le 17 mars 2023 à 17h00 (CET) uniquement par courrier électronique aux adresses suivantes: emilie.dajer@hiil.org et aminatou.daouda@hiil.org . Les propositions doivent être soumises en français, signées par l'entreprise/le·a particulier·e , et avoir pour objet: "Chercheur·se - nom de la société ou de l'individu·e". Toutes les propositions doivent être accompagnées d'un curriculum vitae et des exemples de missions de recherches précédentes.

Les critères d'attribution des contrats résultant de cet appel d'offres sont basés sur le "meilleur rapport qualité-prix". Aux fins de tous les appels d'offres, Hiil définit le "meilleur rapport qualité-prix" comme suit : une évaluation complète des facteurs techniques, organisationnels, et tarifaires (qualité, expérience antérieure, réputation, délai de livraison et autres critères liés aux spécificités du projet de recherche).